

Marc CHANTRAN

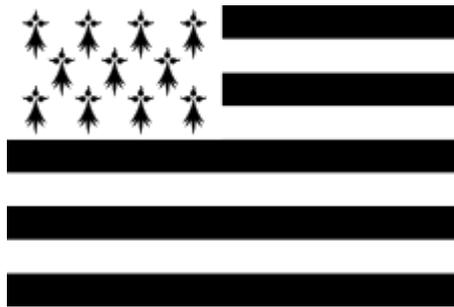
## Gendarmerie : un dérapage héraldique

Les insignes réglementaires de la gendarmerie portent traditionnellement les armoiries des régions sur lesquelles ses unités sont stationnées.

Jusqu'à présent, en Bretagne, la gendarmerie ne faisait pas exception : ses insignes portaient et portent toujours les armes de la région, les fameuses hermines (noires) sur fond blanc, comme elles apparaissent sur ces insignes :



Mais depuis quelques années on voit fleurir des insignes arborant non plus les armes de la Bretagne, mais l'emblème *gwenn ha du* (en breton : « blanc et noir ») -dont nous parlerons plus bas- reconnaissable à ses bandes horizontales noires :



Le *gwenn ha du* apparaît très souvent dans les insignes de l'école des sous-officiers de la gendarmerie (ESOG) de Châteaulin, et la mode se répand maintenant à d'autres unités. En voici quelques exemples glanés sur internet (recensement non exhaustif) :

ESOG de Châteaulin :





Autres organismes :



Pour nos gendarmes du pays de Bécassine, le *gwenn ha du* est devenu un élément héraldique normal, inoffensif, à l'identique des hermines.  
On reste pantois devant une telle inconscience.

Depuis lors, des unités d'autres armées se sont octroyé l'attribut autonomiste :  
Armée de terre



Canonier du 11<sup>e</sup> RAMa en opération, portant le *gwenn ha du* et, en anglais, *breizh special forces*

Marine



Super frelon de la flottille 32F



et commando de marine

Est-ce encore l'armée française ?

Ce n'est pas le lieu ici de raconter par le menu l'histoire du *gwenn ha du*<sup>1</sup>. Mais nous présentons ci-après quelques points d'ancrage propres à éclairer un peu le jugement non seulement de nos gendarmes « de base » mais surtout de leurs officiers qui n'auraient jamais dû laisser passer de tels insignes.

## Maurice Marchal, le créateur du *gwenn ha du*

**Maurice Marchal** (alias *Morvan Marchal*, il a bretonnisé son prénom), 1900-1963, est un homme de gauche (il le restera toute sa vie) : radical-socialiste, franc-maçon<sup>2</sup>, anti-clérical, et versé dans les sciences druidiques et le celtisme (néo-paganisme anti-catholique).



Il fonde en 1919 la revue *Breiz atao*, qui se dit plutôt « régionaliste » (nous sommes au sortir de la grande guerre), mais qui verra ses articles osciller entre ces notions (les termes sont tous repris de la revue) :

séparatisme – indépendantisme – nationalisme – autonomisme – régionalisme

Politiquement, la pensée de Marchal repose sur le postulat d'un « peuple breton », d'une « nation bretonne », d'une « race bretonne », différents de la France et constitutifs d'une « Bretagne libre » (et donc « libérée » de la France) mais inscrite dans une fédération socialiste européenne.

Une parenthèse : il est donc surprenant de voir des mouvements catholiques (style pèlerinage de Chartres, mouvements scouts, etc.) arborer (parfois massivement) le drapeau d'un tel homme. Il est encore plus surprenant de voir certains en faire un emblème de l'« extrême droite » !

## Un emblème politique

Marchal crée le *gwenn ha du* vers 1925, comme emblème non pas d'une région (dans ce cas il aurait repris les hermines traditionnelles) mais de son projet politique d'autonomisme breton. Ce drapeau est donc voulu, dès sa création, comme attentatoire à l'unité de la nation française. Présenté en 1925 à Paris, il est adopté d'emblée par **Marcel Cachin**<sup>3</sup>, directeur de *l'Humanité* (1918-1958) et membre du bureau central du Parti Communiste (1923-1958).

Une précision : les bandes blanches et noires ne représentent pas les différents évêchés bretons mais les pays de langues bretonne (bandes blanches) et gallo (donc française, bandes noires).

## Le symbole de l'anti-France et de la collaboration

Très rapidement le *gwenn ha du* devient le symbole repris par tous les mouvements nationalistes bretons, mêmes ceux rivalisant avec Marchal, comme ceux qui s'orienteront dans le national-socialisme avec les tristement célèbres **Olivier Mordrelle** (alias *Olier*

---

<sup>1</sup> Ceux qui s'intéressent à ce point d'histoire peuvent s'abstenir de lire les niaiseries de wikipedia et entreprendre en revanche la lecture de sites et de livres plus intelligents et mieux informés.

<sup>2</sup> Il est initié très jeune (entre 1921 et 1924). Membre de la loge Volney, de Laval, obédience Grand Orient.

<sup>3</sup> Né à Paimpol.

*Mordrel*), **Célestin Lainé**, **Yann Goulet**, **François Debauvais** et tant d'autres qui serviront sous l'uniforme allemand.

La défaite de la France en 1940 offre en effet à tous ces autonomistes l'occasion rêvée de se couper de la mère-patrie française : l'Allemagne devient ainsi l'alliée objective de toute la tendance *Breiz atao*, d'autant plus que le *Reich* (le second comme le troisième) a toujours favorisé (y compris financièrement) toutes les velléités centrifuges régionales affectant la France. Pour l'autonomisme breton, la collaboration n'est pas contre-nature, elle s'inscrit dans une logique de fond et d'histoire. De nos jours on connaît mieux les actions du fameux *Bezen Perrot*, dit *bretonische waffenverband der SS*, ou des supplétifs de l'armée d'occupation à l'idéologie *gwenn ha du*.



1943 : des jeunes égarés des *bagadou stourms*, milices bretonnes pro-allemandes, ou le dévouement d'une jeunesse, heureusement peu nombreuse.

En 1945, et malgré les interventions des francs-maçons à son procès, Marchal (pour ne parler que de lui) est condamné à 15 ans d'indignité nationale (amnistie en 1951) pour appartenance au Rassemblement National Populaire (parti collaborationniste) et travail avec les services de renseignement SS (il n'a pas été jugé pour les actions commises par ses subordonnés).

### **N'oublions pas**

Dès avant la guerre le *gwenn ha du* a été interdit comme symbole anti-national, interdiction renouvelée après-guerre au vu de ce qu'il avait recouvert durant l'occupation allemande.

Mais, toute honte bue, il s'est répandu au grand jour depuis plusieurs décennies, avec la complicité ou la passivité des autorités gouvernementales.

Mais cela autorise-t-il l'amnésie des agents de l'État, dont les gendarmes ?

On ne le redira jamais assez : ce drapeau a du sang dans ses plis.

Nos gendarmes auraient certainement mieux fait en regardant d'abord les logos successifs de la Région Bretagne administrative :



Aucun ne porte la trace du *gwenn ha du*.

Il est vrai que les présidents du conseil régional connaissaient, eux, l'histoire de la Bretagne.

Une précision pour les mythomanes qui, à défaut de *gwenn ha du*, se reportent sur le *kroaz du* qu'ils estiment plus honorable, nous montrons la plus ancienne photo connue de cet emblème adopté par le *Bezen Perrot* :



\*\*\*